



Comité de pilotage local

**Site Natura 2000 des Coteaux du Lizet
et de l'Osse vers Montesquiou**

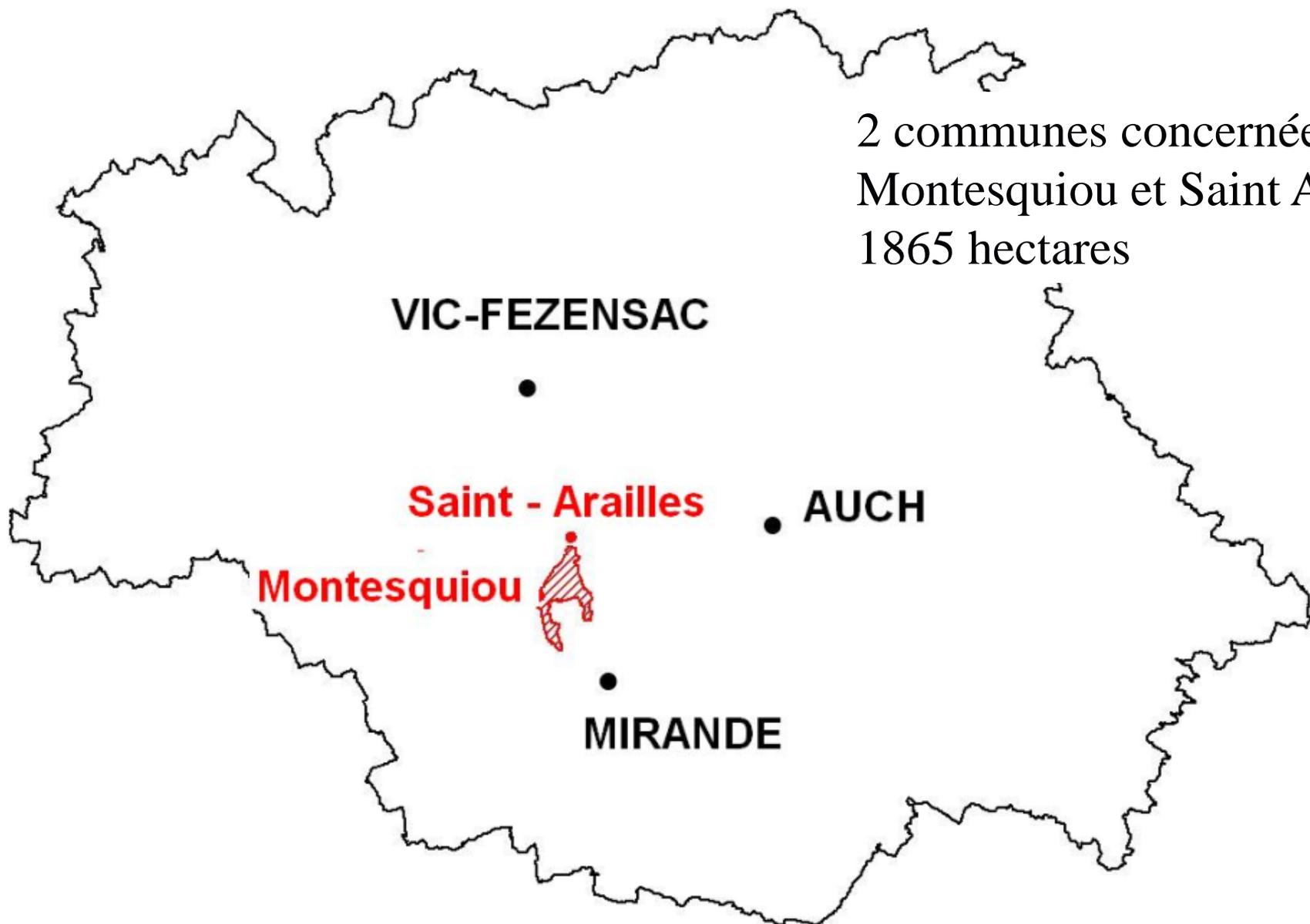
23 mars 2015

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilan 2014
2. Perspectives 2015
3. Données complémentaires sur le site
4. Questions diverses



Avant le bilan,
Bref rappel du site & des objectifs de conservation



2 communes concernées :
Montesquiou et Saint Arailles
1865 hectares

- Conservation et mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire identifiés sur le site

- Pelouses et landes sèches à Orchidées, Prairies naturelles de fauche
- Insectes et chauve-souris liés au bocage : prairies + éléments boisés
- Cistude dans les mares des pâturages
- Cuivré des marais dans les prairies humide
- Sofie dans les 2 rivières



Lande à orchidées & Orchis parfumé



Sofie

Cistude



Cuivré des marais



Lucane cerf-volant



Prairie naturelle de fauche



Les problématiques découlant des enjeux de conservation

Validées dans le DOCOB (Document d'objectifs) en 2004

1) Lutte contre la déprise agropastorale :

Un enjeu majeur est de soutenir les pratiques liées à l'élevage extensif

2) Préserver le réseau de mares

3) Préserver le bocage : haies, arbres d'alignement et isolés, bois de chênes et favoriser le maintien de vieux arbres feuillus

4) Préserver l'environnement et la qualité de l'eau des cours d'eau, habitat de la Sofie

- Actions individuelles : contrats NATURA 2000 et chartes par les agriculteurs et les propriétaires
- Accompagnement du maintien et du développement du pâturage : étude de faisabilité suivie d'animation foncière
- Action concertée de promotion pédagogique et touristique du site
- Formations des acteurs

- Mise en cohérence des programmes et politiques publiques :
 - Priorité d'accès aux droits à prime pour les éleveurs
 - Cohérence avec documents d'urbanisme
- Concertation avec la CACG / retenue du Lizet
- Entretien raisonné et mise en valeur des berges de l'Osse et du Lizet
- Restauration d'une dérivation de l'Osse favorable à la reproduction de la faune aquatique, en lien avec Société de pêche

- Suivis des milieux et des espèces
 - Réactualisation de la cartographie des habitats naturels
 - Suivi des habitats naturels, et notamment de l'évolution des pelouses sèches
 - Dont suivi de l'évolution des habitats naturels en bordure de la retenue
 - Suivi des chauve-souris
 - Étude des populations de Sofie

Préalable : Rappel des objectifs du site

- 1. Bilan 2014 : la contractualisation**
2. Perspectives 2015
3. Données complémentaires sur le site
4. Questions diverses

	CONTRATS			CHARTRE
	MESURES AGRI ENVIRONNEMENT	MESURES FORÊT	MESURES NATURA 2000 hors SAU hors FORÊT	
QUI ?	Agriculteurs	Propriétaires, Forestiers, Agriculteurs, autres gestionnaires	Propriétaires, Agriculteurs, Collectivités, Syndicats, autres gestionnaires ...	Propriétaires, Agriculteurs, Collectivités, ...
Quelles parcelles sont concernées ?	SAU	Milieu forestier	Parcelles hors SAU hors milieux forestiers	Toute nature
Dans quelle zone ?	Site NATURA 2000 et sa zone d'influence	Site NATURA 2000 s.s.	Site NATURA 2000 s.s.	Site NATURA 2000 s.s.
Pour quelle durée?	5 ans	5 à 30 ans selon mesures	5 ans	5 ans
Quels engagements?	Gestion, restauration et protection d'habitats naturels et d'espèces	Gestion et restauration d'habitats forestiers	Gestion et restauration d'habitats naturels et d'espèces	Maintien des habitats naturels et des espèces dans un état favorable
Rémunération ?	Oui : forfait / an / ha selon la mesure	Oui : forfait / an / ha selon la mesure	Oui : forfait / an / ha selon la mesure	Non
Exonération taxe foncière sur propriétés non bâties	Oui, sauf vignes	Oui	Oui	Oui, sauf vignes

- **47 Diagnostics de propriété ou d'exploitation réalisés de 2004 à 2014**
- Dont 3 en 2014

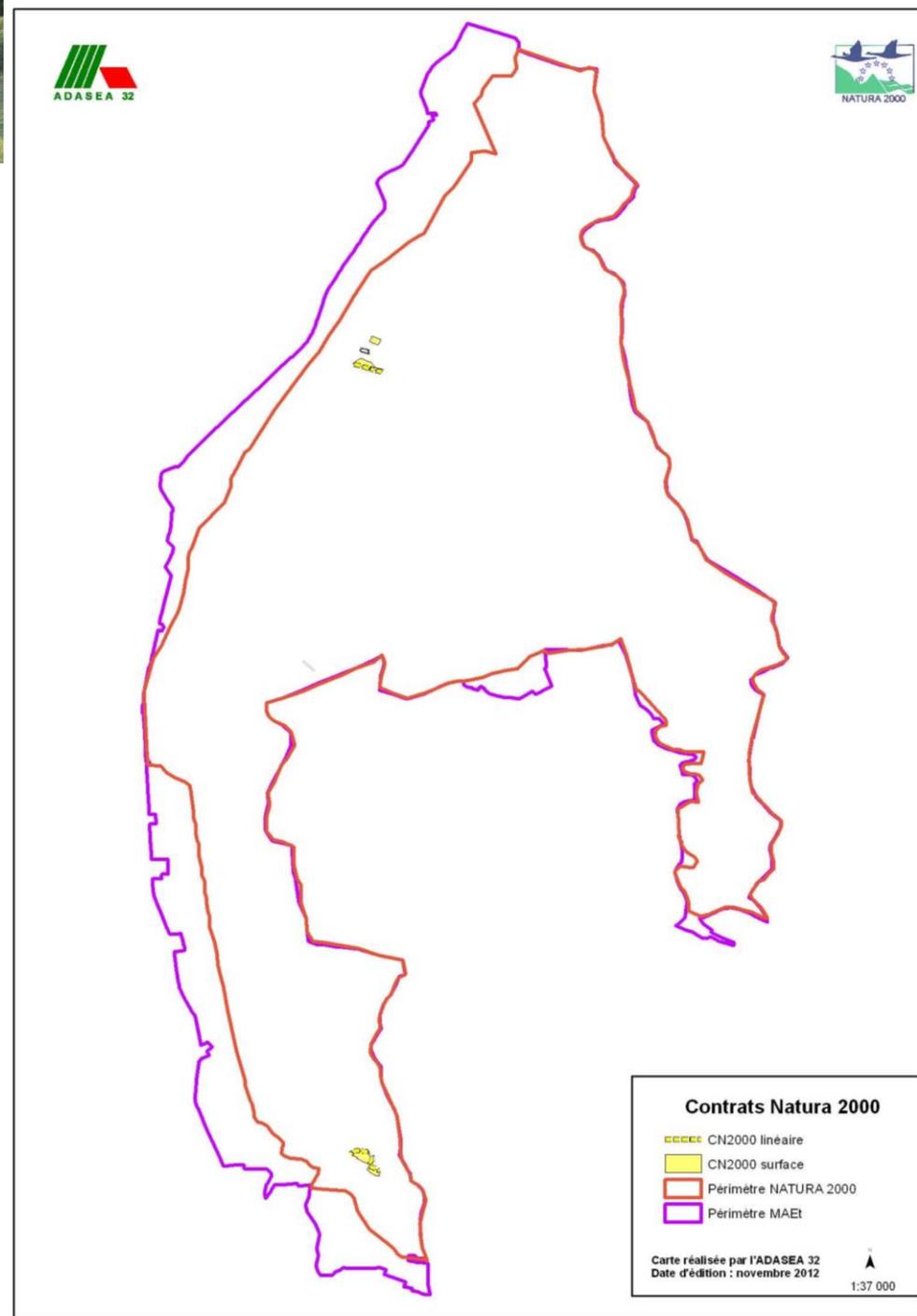
Qui ont été suivis de :

- 5 contrats NATURA 2000
- 7 contrats d'agriculture durable (tous achevés)
- 34 engagements MAE T
- 1 engagement CAB
- 2 engagements PHAE
- 21 chartes

- **2 Contrats NATURA 2000** participant à la gestion de 2.85 ha de zone NATURA (0.15 %) et 500 m de haies
- Mesures mises en œuvre :
 - Gestion des parcours boisés
 - Restauration et gestion de mares
 - Restauration et gestion de landes et prairies
 - Restauration et gestion de haies
- En 2014 : pas de nouveau contrat (fin de programmation)



Les contrats NATURA 2000



- Sur demande de la DRAAF des spécificités pour la campagne MAE T 2014 :
 - Engagement sur 1 an (au lieu de 5 ans) car nouvelle PAC en 2015
 - Pas de nouveau contractant : uniquement renouvellement des engagements 2008 ou 2009
 - Pas de contrat concernant la gestion des mares et des haies :
 - contrat sur plan de gestion avec financement de 2 interventions sur 5 ans
 - Interventions non systématiques la 1^{ière}
- Ne pas payer une mesure dont le devenir n'est pas assuré

- 34 Dossiers MAE T Natura 2000 dont 2 nouveaux en 2014
- Soit en 2014 la protection de 345 ha du site NATURA 2000 et sa zone d'influence
- Mesures mises en œuvre :
 - Gestion extensive des prairies
 - Gestion des prairies humides
 - Gestion des landes
 - Remise en herbe, gel pertinent en bord de rivière
 - Gestion des mares et des haies champêtres
- En complément sur la zone:
 - 1 dossier conversion à l'agriculture biologique
 - 1 dossier PHAE

- 1 non-reconduction car mesure fermée à la contractualisation (réduction de l'utilisation des phytosanitaires)
- 1 transfert partiel suite à retraite
- 1 arrêt suite à problème de santé (PHAE 2 + MAEt)

Exemple : gestion extensive des milieux en herbe

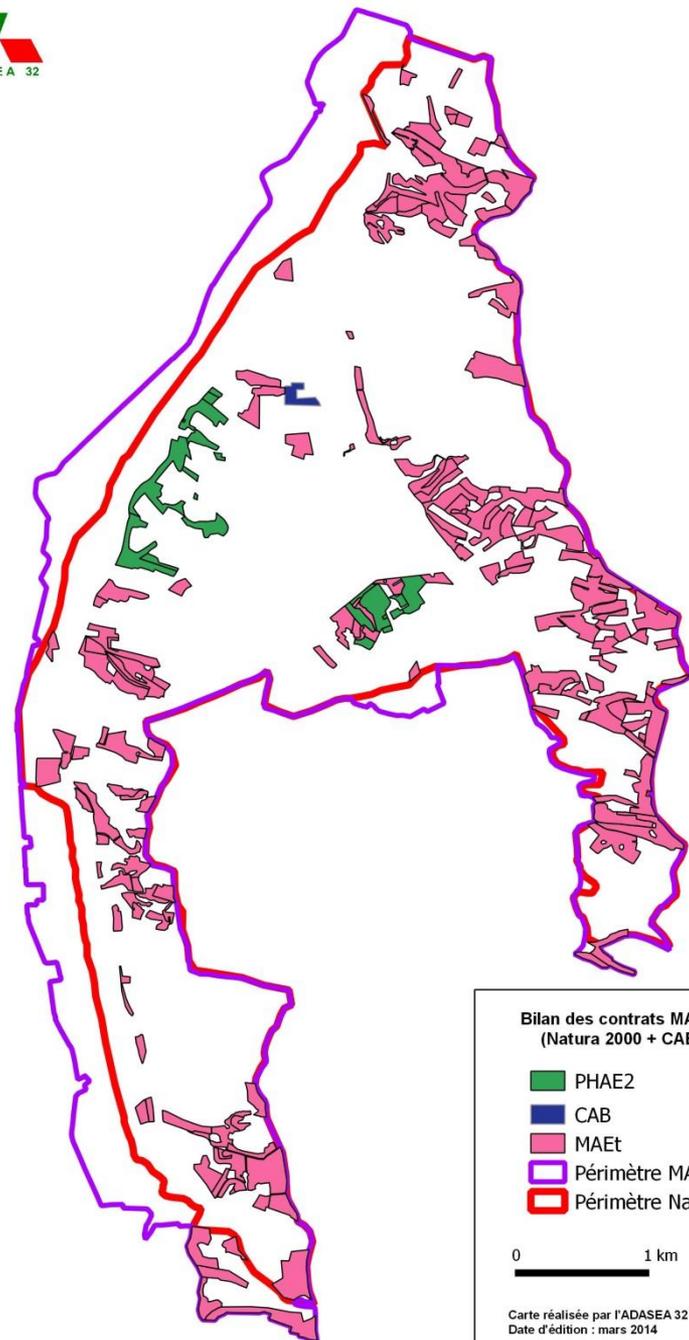


Les engagements MAEt + PHAE 2 + CAB Au 15 mai 2014

382 hectares

17 % du territoire MAEt

24,5 % de la SAU MAEt



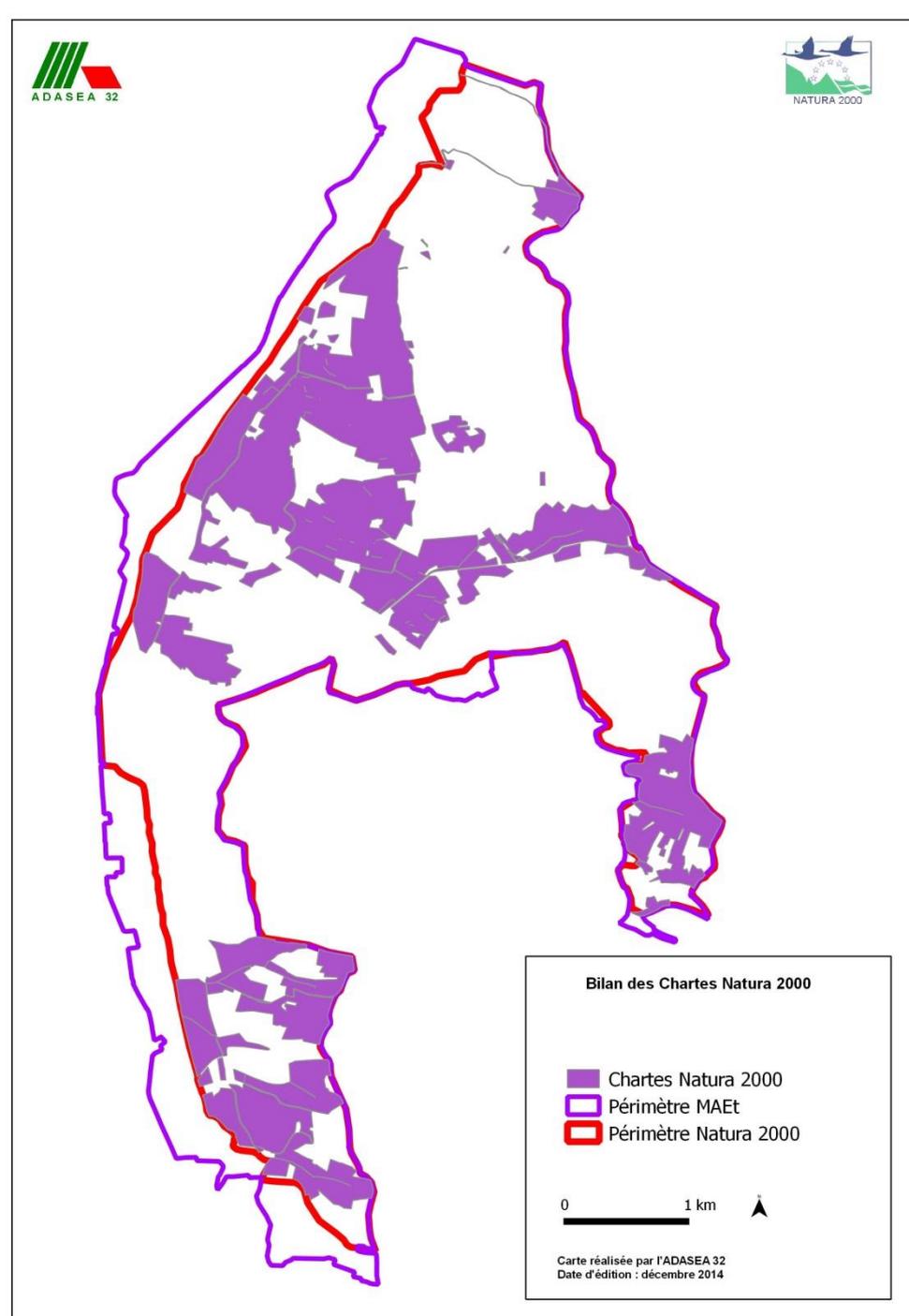
Bilan des contrats MAEt 2010-2014
(Natura 2000 + CAB + PHAE2)

- PHAE2
- CAB
- MAEt
- Périmètre MAEt
- Périmètre Natura 2000

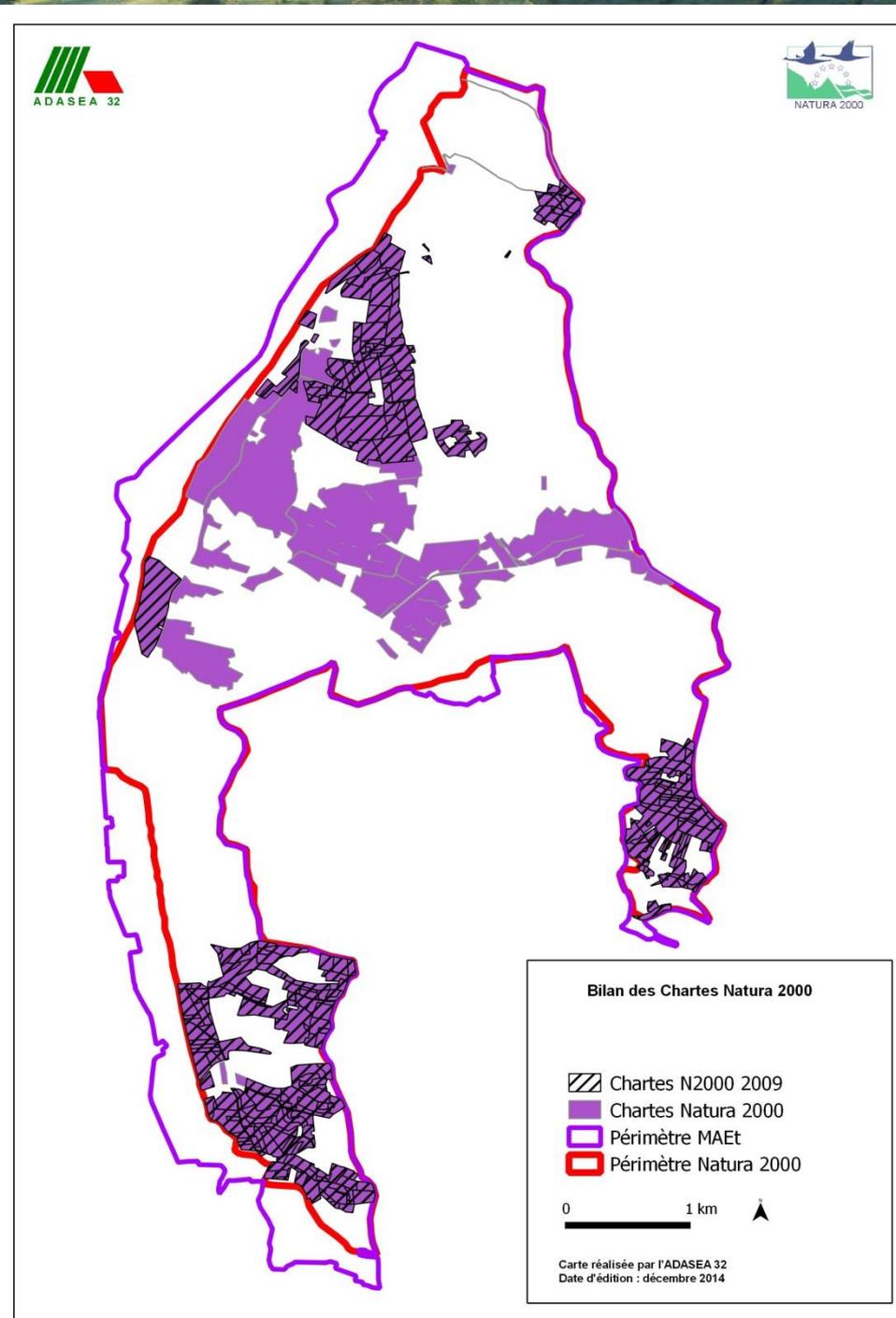
0 1 km

Carte réalisée par l'ADASEA 32
Date d'édition : mars 2014

- 21 Chartes
(1 nouvelle en 2014)
- 601 hectares
- 32 % du territoire
NATURA 2000 s.s.
- 12 Chartes 2000 se sont
terminées fin 2014. Quel
devenir pour ces 330 ha ?



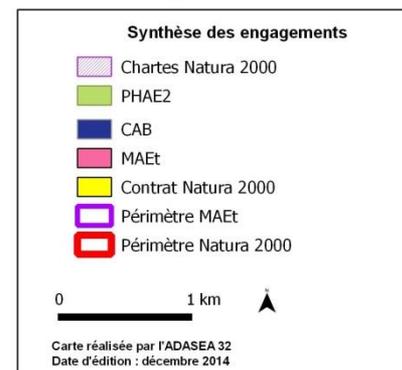
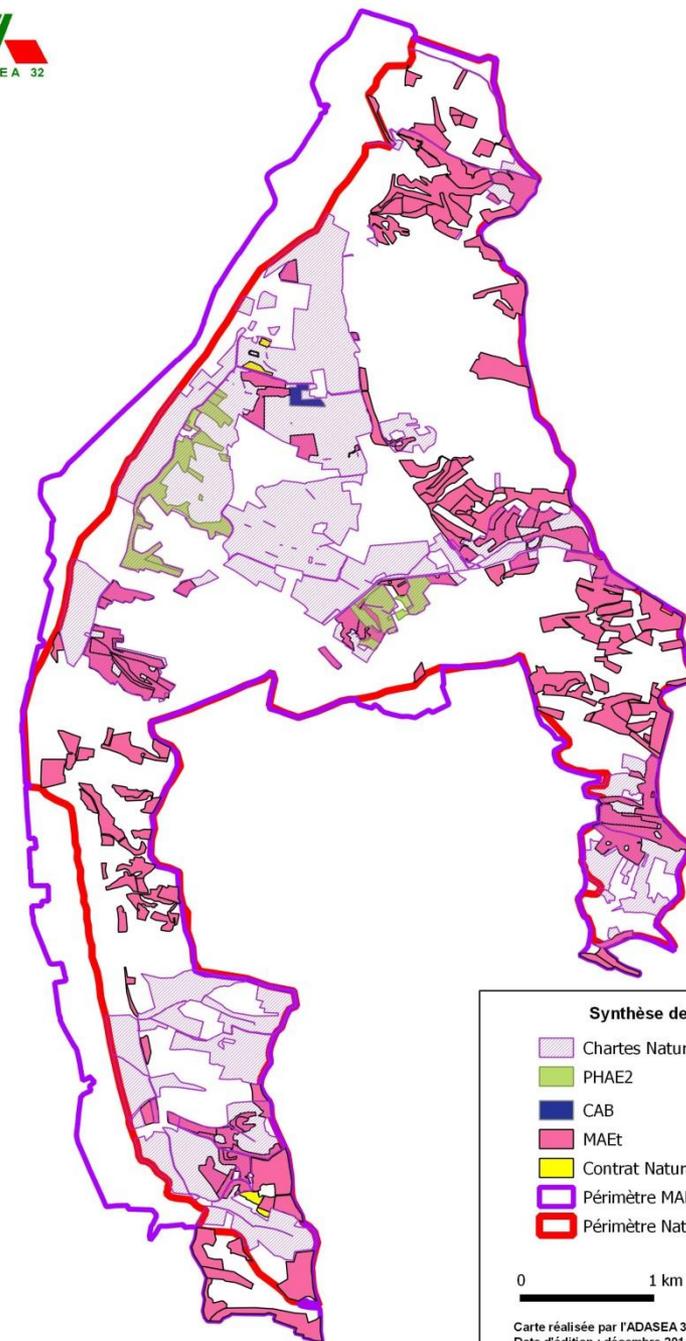
- 12 Chartes 2000 se sont terminées fin 2014. Quel devenir pour ces 330 ha ?



837 ha sous engagement
Dont 813 ha dans la zone
NATURA sens strict
soit **43,5 % du site
NATURA**

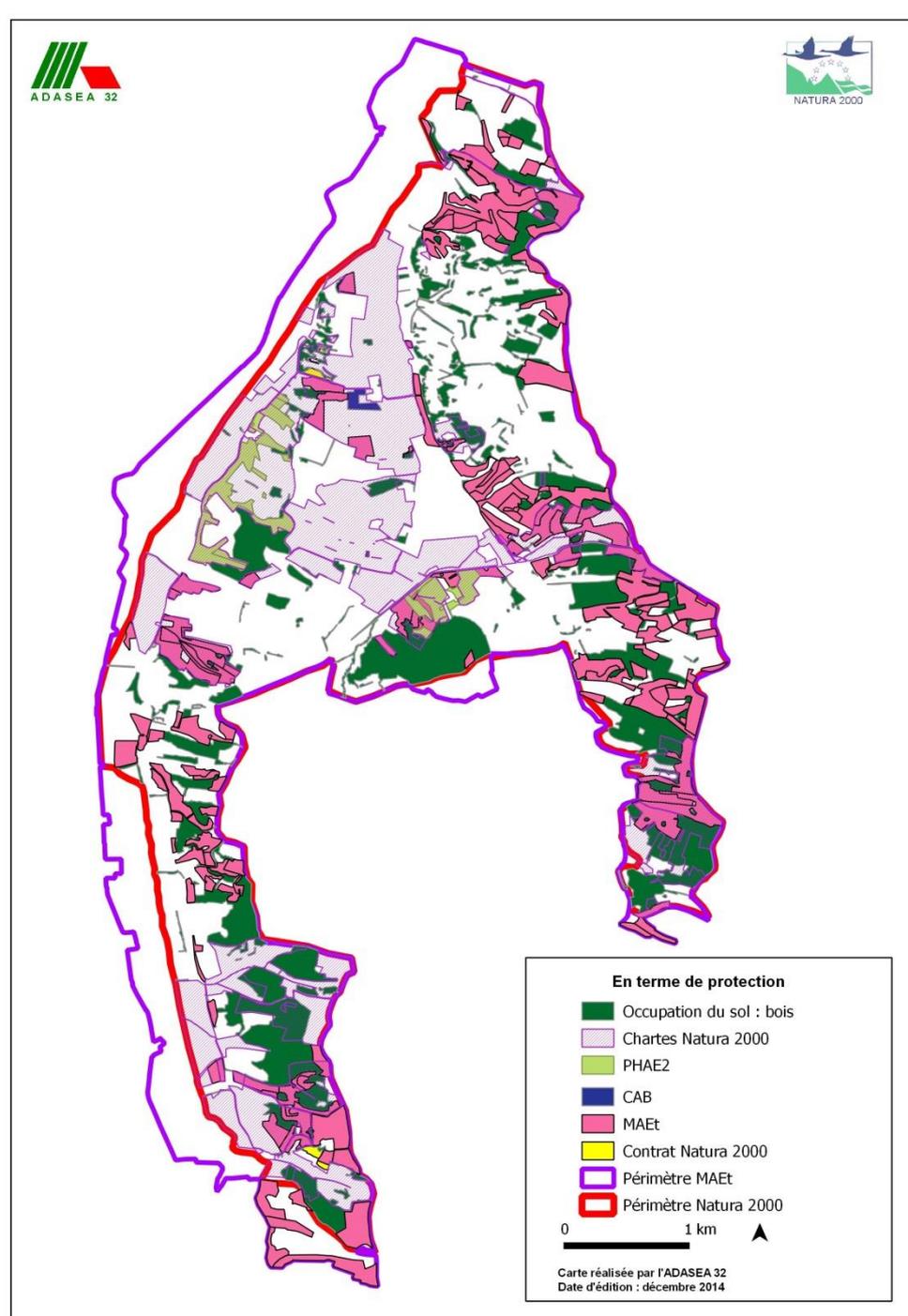
255 ha d'habitat d'intérêt
communautaire soit 67 %

160 ha d'habitats d'espèces
d'intérêt communautaire
soit 69 %



Si on croise avec la surface boisée (23% soit 378 ha)

⇒ 1117 ha soit **60 %** des surfaces protégées dans la zone NATURA 2000 s.s.



	Habitats naturels		Habitats d'espèces	
	Prairies	Landes	Prairies humides	Autres prairies
2010	143 ha 76 %	126 ha 65 %	31 ha 71 %	120 ha 63 %
2011	147 ha 78 %	118 ha 61 %	33 ha 77 %	122 ha 64 %
2012	107 ha 57 %	113 ha 59 %	30 ha 70%	131 ha 69 %
2013	138 ha 73 %	113 ha 59 %	32 ha 73 %	131 ha 69 %
2014	146 ha 77 %	109 ha 57 %	31 ha 72 %	129 ha 68 %

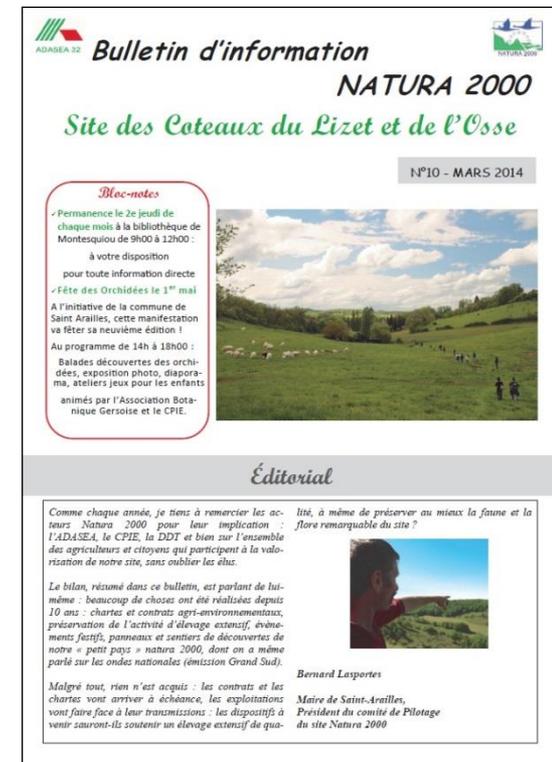
Une stabilité relative qui cache des différences liée à des surfaces non renouvelables en contrat MAET (plafond) mais engagées sous Charte

- La situation foncière des parcelles ne permet pas toujours d'envisager un contrat sur 5 ans
- Les contraintes techniques des cahiers des charges non adaptées ou adoptables dans toutes les situations, notamment les MAE liées aux grandes cultures ou les mesures forestières
- Certaines contraintes administratives en lien avec la réglementation PAC, l'éco-conditionnalité, la compatibilité entre les mesures
- Plafonnement des contrats MAE à 7600 € par an

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. **Bilan 2014 :**
information/communication/formation/analyse
prospective
2. Perspectives 2015
3. Données complémentaires sur le site
4. Questions diverses

- Une permanence NATURA 2000 :
 - tous les 2ième jeudis matin de chaque mois, à la bibliothèque de Montesquiou
 - 1 permanence spécifique pour les MAE t / PAC
- Permanence téléphonique
- Un bulletin d'information annuel
- Rencontres au bureau et sur le terrain



- Dans le cadre de transfert de MAEt, suivi et accompagnement foncier

- Coordination avec les services de l'État (DDT, DRAAF, DREAL ..)
- Participation aux réunions régionales (réseau régional des animateurs Natura 2000, réunions MAE, ...) et départementales (Commission Nature, CDESI ...)
- Échange d'informations avec le CRPF, la CACG et autres structures

- Porter à connaissance auprès des porteurs de projet pour divers projets (à proximité du site ou éloignés)
- Appui aux services de l'État

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. **Bilan 2014 :**
information/**communication**/formation/analyse prospective
2. Perspectives 2015
3. Données complémentaires sur le site
4. Questions diverses

- 9^{ième} Fête des orchidées à Saint Arailles (CPIE, Association Botanique Gersoise)
 - Forte participation comme 2013 : environ 80 personnes
 - Un diaporama, une exposition photographique, des stands d'information et de documentation, et des jeux installés dans la salle des fêtes
 - Balades commentées

- Assemblée générale du CAUE
 - 50 participants (principalement des élus)
 - Objectif : présentation de l'importance du patrimoine naturel en lien avec les missions du CAUE
 - Diaporama sur les enjeux de la biodiversité, les habitats et les espèces, mesures de gestion et modalités d'engagements (contrats, chartes ...)



Animations loisir jeunes réalisées par le CPIE Pays Gersois

- Lors de la 9ème fête de l'orchidée : stand avec jeux de plateau sur les écosystèmes et loto des espèces patrimoniales + balade sur les coteaux secs : 20 participants
- 1 ière STAV du Lycée de Beaulieu : balade sur le PR du Lizet avec découverte de la flore et de la faune, manipulation d'accessoires et lecture de paysage : 30 participants

Animation pédagogique auprès des scolaires

Réalisée par le CPIE
Pays Gersois

Poursuite du
programme
d'interventions auprès
des scolaires du
secteur sur le thème
de l'eau (dans la
nature, domestique,
milieu de vie) avec
sortie terrain au lac du
Lizet



*Ecole de Mirande au lac du
Lizet le 19/06/2014*



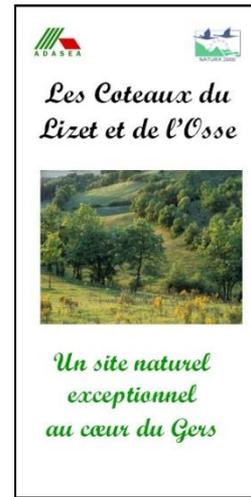
Classes concernées :

PM-MS-GS de Pouylebon : 16 élèves

CE1-CE2 de Mirande : 2 classes de 22 élèves

Rappels : toujours d'actualité

- Plaqueette d'information du site
- Plan de communication (CPIE)
 - Guide d'information
 - Panneaux d'informations
 - Sentiers de randonnée
- Site Internet : <http://gers.n2000.fr/>
- Mallette outil



Préalable : Rappel des objectifs du site

1. **Bilan 2014 :**
information/communication/**formation**/Analyse prospective
2. Perspectives 2015
3. Données complémentaires sur le site
4. Questions diverses

Urbanisme et sites Natura 2000 pour une combinaison durable

- Public(s) concerné(s) :
 - Élus des communes ayant un site Natura 2000 sur leur territoire,
 - Élus des communes voisines qui sont tout aussi concernées au niveau de leur document d'urbanisme par la prise en compte des sites Natura 2000,
 - Autres acteurs concernés (membres des comités de pilotage...)

Urbanisme et sites Natura 2000 pour une combinaison durable

- Première session : mardi 24 mars 2015
 - Qu'est ce qu'un document d'urbanisme ? Quels en sont les effets ? Quel cadre et quel contenu ?
 - Qu'est ce qu'un site Natura 2000 ? Quelles sont les obligations réglementaires liées à un site Natura 2000 dans le cadre du projet de planification ? Le rôle de l'évaluation environnementale
- Déroulement deuxième : mardi 21 avril 2015
 - A quelle étape d'élaboration et sur quoi s'appuyer pour intégrer un site Natura 2000 dans un document de planification ?
 - Comment traduire les caractéristiques d'un site Natura 2000 dans un document de planification ? (retours d'expérience)
 - Quels outils opérationnels pour la préservation des habitats et des espèces ?
 - Les outils de gestion au service des collectivités pour valoriser les sites Natura 2000
- Intervenants : ADASEA 32, bureaux d'études, DDT 32, CAUE 32

Préalable : Rappel des objectifs du site

- 1. Bilan 2014 :**
information/communication/formation/**Analyse prospective de l'activité agricole sur le site en lien avec les MAE**
2. Perspectives 2015
3. Données complémentaires sur le site
4. Questions diverses

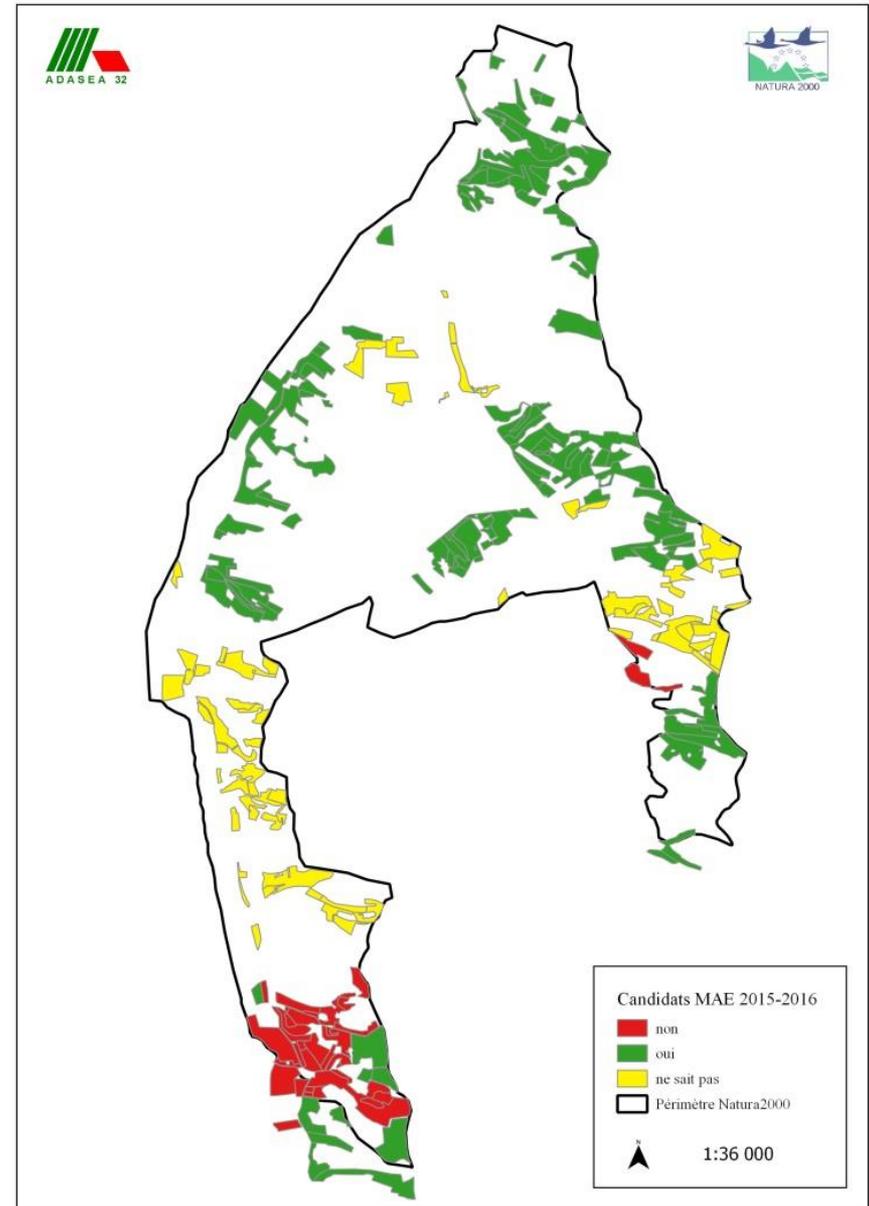
- Poursuite des tendances décrites dans le docob :
 - Diminution du nombre d'exploitants et augmentation de la taille moyenne des exploitations
 - Spécialisation des exploitations avec concentration des cheptels et des surfaces : par exemple diminution de 30 % des exploitations « bovin viandes »

	2004	2014
Nombre d'exploitations	61	58
Superficie moyenne	29,65 ha	33,29 ha

- Quel souhait pour la contractualisation 2015 - 2020 ?
 - Des exploitants principalement partagés et indécis, en attente de la nouvelle PAC

Candidats MAE 2015-2016	Total
Non	3
Oui	9
Ne sait pas	8
Total général	20

- Se traduisant par plus de 60 % de surfaces à ré-engager
- Dans des zones bien localisées



- **Seraient ré-engagées :**
 - les prairies maigres de fauche de basse altitude (code Natura 2000 : 6510) : plus de 70 %
 - les pelouses (code Natura 2000 : 6210) : plus de 60 %
 - Attention ces surfaces ne représentent respectivement que 52 % et 25 % de la surface totale de l'habitat !

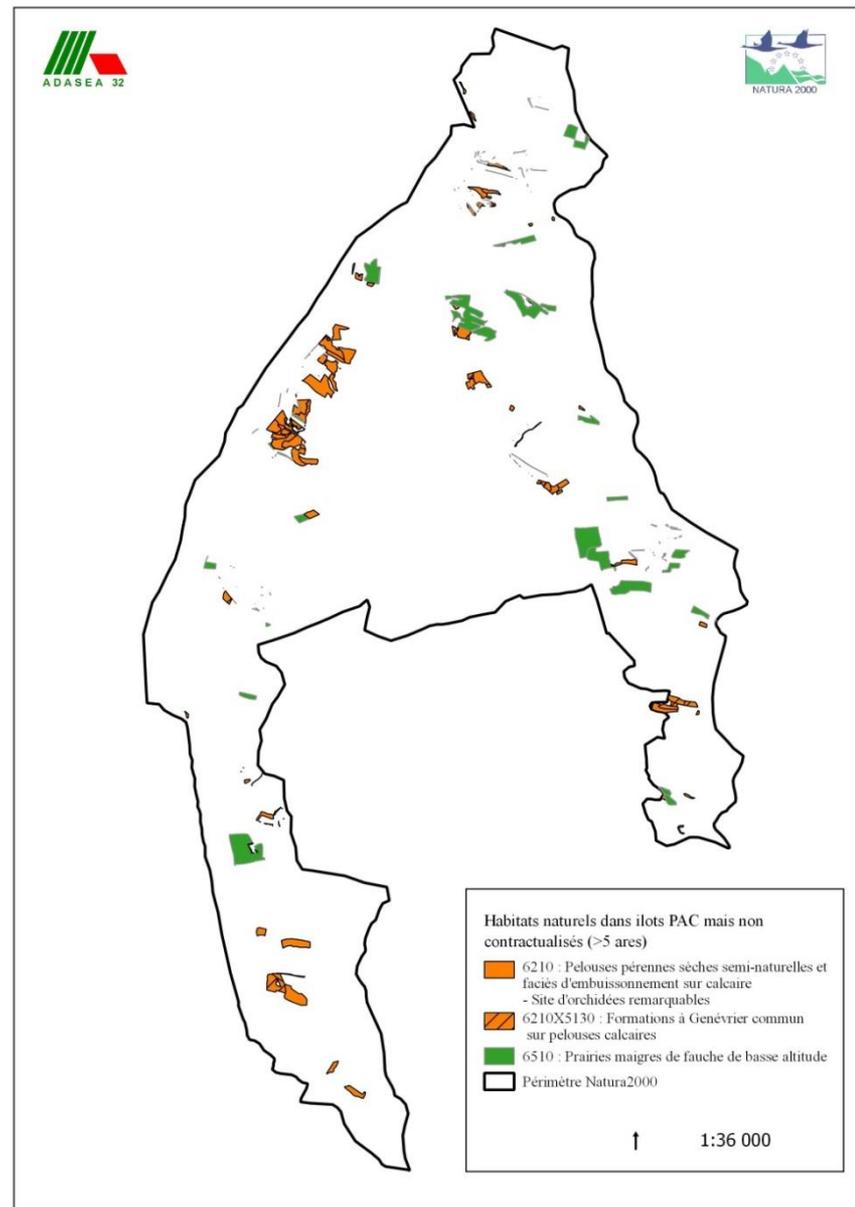
	6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire - Site d'orchidées remarquables	% par rapport à la surface d'habitat contractualisée	% de surface totale de l'habitat
Non	11,83 ha	17,15%	6,88%
Oui	42,38 ha	61,44%	24,64%
Ne sait pas	14,77 ha	21,41%	8,59%

	6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude	% par rapport à la surface d'habitat contractualisée	% de surface totale de l'habitat
Non	12,71 ha	8,99%	6,70%
Oui	99,44 ha	70,33%	52,46%
Ne sait pas	29,24 ha	20,68%	15,43%

	6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires	% par rapport à la surface d'habitat contractualisée	% de surface totale de l'habitat
Non	3,08 ha	61,97%	14,94%
Oui	1,86 ha	37,42%	9,02%
Ne sait pas	0,03 ha	0,60%	0,15%

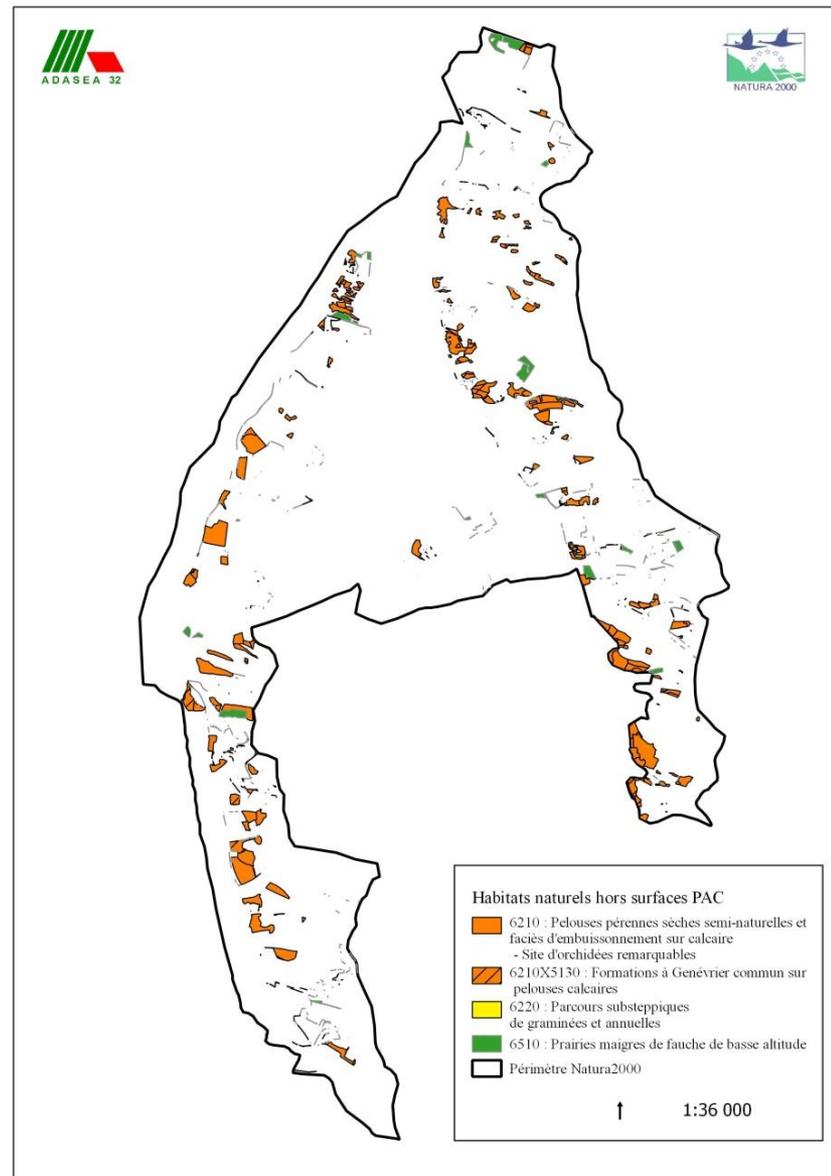
- les habitats naturels inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés
 - forment des entités relativement groupées et donc plus faciles à mettre en valeur du point de vue agricole,
 - Peuvent représenter jusqu'à 20 % de la surface de l'habitat

CODE Natura 2000	Surface non contractualisée mais incluses dans un ilot PAC (en ha)	Pourcentage par rapport à la surface total d'habitat naturel
6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement	33,55	19,50%
6220 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles	0,017	8,45%
6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude	35,18	18,56%
6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires	4,31	20,92%



- les habitats naturels non inclus dans les ilots PAC :
 - un travail spécifique sera à mener au cas par cas avec les propriétaires et les exploitants si l'on souhaite les ré-intégrer dans le système agricole avec des MAE

CODE Natura 2000	Surface hors PAC (en ha)	Pourcentage par rapport à la surface totale d'habitats naturels
6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	73,23	42,57%
6220 : 6220 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles	0,183	91,30%
6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude	12,89	6,80%
6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires	11,30	54,81%



- La mobilisation de ces milieux demande de tenir compte du contexte réglementaire de la PAC qui ne permet pas toujours de les y inclure.
 - Auquel s'ajoute le problème des plafonds de 7 600 €/an/exploitation
 - L'équilibre du territoire est fragile, fortement lié à la démographie de la population agricole et aux évolutions réglementaires, notamment en matière de soutien d'élevage. La remise en cause de l'ICHN dans cette zone, notamment, risquerait de remettre en cause le maintien des troupeaux.
- Concrétiser les souhaits de reconduction
- Mobiliser les exploitants indécis en faveur de la gestion équilibrée des milieux
- Poursuivre le travail d'animation déjà mené pour approcher au mieux les objectifs du site Natura 2000.

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilan 2014
- 2. Perspectives 2015**
3. Données complémentaires sur le site
4. Questions diverses

- Marché public 2015 : lancé par la DDT courant 1er trimestre pour début prévu en mai 2015
- Prévu sur 3 ans
- En cours d'analyse

- Charte Natura 2000 :
 - pas d'information sur la possibilité de s'engager
 - 12 chartes déjà à renouveler

- Contrat Natura 2000 forestier et hors forêt :
 - pas d'information sur les nouvelles procédures
 - au moins deux demandes de renouvellement de Contrat natura 2000 hors agricole-hors forêt

- Les MAE deviennent des MAEc pour climatiques
- Dépôt du projet en deux phases

Phase 1 - avant-projet				Phase 2 - projet			
consultation CRAE 17/06 CP-CR 03/07 Lancement 07/07	dépôt avant- projets 15/09	Examen en comité financeurs (octobre)	consultation CRAEC 04/11	Information aux opérateurs par courrier et réunion le 27/11/14	dépôt projets 15/01/15	Examen en comité financeurs (février)	consultation CRAE 09/03 validation CP-CR 02/04

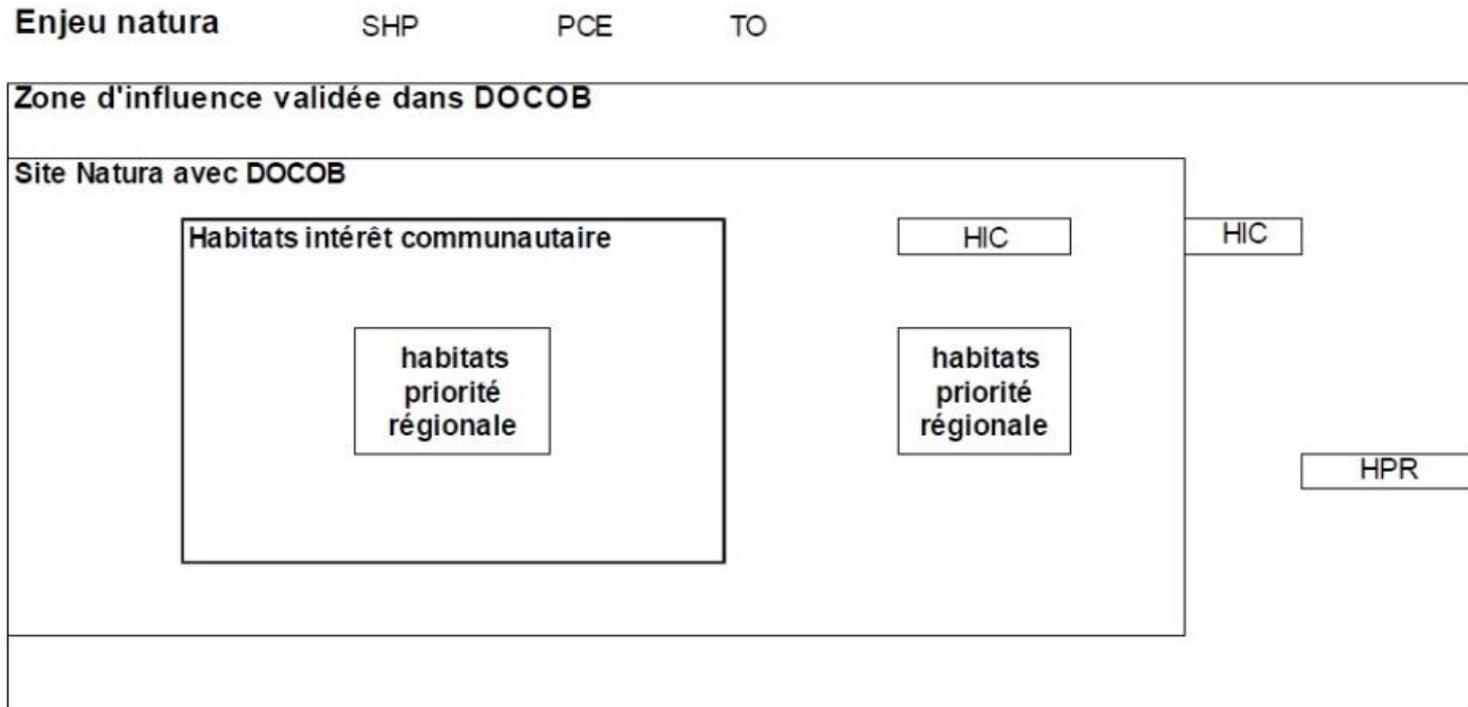
Phase opérationnelle de la tranche 2015 des PAEC validés							
Niveau opérateur	Information opérateurs sous réserve CP 20 mars	Ajustements tranche 2015 (opérateurs /financeurs) 30 mars	Préparation Notices territoires Notices mesures (= cahier des charges) Animation territoire		Poursuite animation territoire		dépôt dossiers agriculteurs 09/06
Niveau administration			Paramétrages PAEC 2015 - territoires SIG - mesures 07 avril	Validation technique en DDT/DRAAF notices	Décision autorité gestion CP 07/05	Validation formelle des notices territoire et mesures	

circulaire MAAF
arrêté préfet région
décision financeur

- **Attention date limite dépôt des dossiers le 09/06 mais respect des engagements au 15/05 !**

- Pour 2015 : un enveloppe de 276 100 € (montant pour les 5 ans des MAEc)
- Deux types de mesures :
 - Des mesures à l'échelle de l'exploitation « MAE systèmes » :
 - Polyculture-élevage
 - Systèmes herbagers pastoraux
 - Des engagements localisés à la parcelle

- Critères de sélection des dossiers individuels



- 1- mettre les TO localisés et les surfaces cibles de la SHP (où sont observés fleurs et/ou pâturage) sur les habitats de priorité régionale
- 2 - mettre les surfaces cibles sur les habitats d'intérêt communautaires

Campagne 2015

- Réunion de présentation des mesures (courant avril)
- Diagnostic terrain individuel préalable
- Rendez-vous pour contractualisation
- Telepac ouvert pour les agriculteurs du 27 avril au 09 juin

- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires du 15 décembre 2014
 - Projets à inscrire au Plan de Développement des Espaces, Sites et Itinéraires → Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées incluant le GR 653 « Voie d'Arles » qui traverse le site
 - Des évènements → « Trail de l'Astarac » en juillet au bord du lac du Lizet empruntant un PR existant
- Prise en compte des habitats et des espèces nécessaire

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilan 2014
2. Perspectives 2015
- 3. Données complémentaires sur le site**
4. Questions diverses

- Réalisé par le CPIE Pays Gersois
- Observations d'espèces d'intérêt communautaire nouvelles pour le site :



- Agrion de Mercure :
1 station à
Montesquiou + 2
stations en
périphérie

- Cordulie à
corps fin : 2
stations à
Montesquiou



- 33 autres espèces présentes

Préalable : Rappel des objectifs du site

1. Bilan 2014
2. Perspectives 2015
3. Données complémentaires sur le site
4. **Questions diverses**

Comité de pilotage local

**Site Natura 2000 des Coteaux du Lizet
et de l'Osse vers Montesquiou**

Merci de votre attention

23 mars 2014